

Strasbourg, le 18 juillet 2016

**PÔLE AFFAIRES MÉDICALES, RECHERCHE,
QUALITÉ ET STRATÉGIE MÉDICALE
TERRITORIALE**

Direction des Affaires Médicales et de la
Stratégie Médicale Territoriale
Gestion des étudiants hospitaliers
inscriptions.etudiants@chru-strasbourg.fr

À l'attention des futurs étudiants
en DFASM1

Objet : Inscription administrative aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Madame, Monsieur,

Grâce à la validation de votre premier cycle, vous allez devenir à la rentrée **étudiant hospitalier**, mais également **agent public**.

C'est la raison pour laquelle, vous devez IMPÉRATIVEMENT et avant votre prise de fonction, avoir constitué, dans son intégralité, un dossier administratif auprès de la Direction des Affaires Médicales et de la Stratégie Médicale Territoriale.

Les démarches de constitution de votre dossier administratif sont dématérialisées.

1- Remplir votre dossier en ligne

L'accès au formulaire est possible à partir du site Internet des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (www.chru-strasbourg.fr) dans la rubrique :



2- Téléchargez, complétez et signez le document complémentaire

Sur le site *Internet*, vous trouverez en plus des éléments à remplir en ligne, un formulaire de « Déclaration de l'honneur », qu'il est nécessaire d'imprimer et de compléter.

Vous devez transmettre à la Direction des Affaires Médicales et de la Stratégie Médicale Territoriale (1 place de l'hôpital ; 67 091 STRASBOURG CEDEX ou inscriptions.etudiants@chru-strasbourg.fr):

- La déclaration sur l'honneur signée
- une photographie d'identité récente
- une photocopie de la Carte d'identité ou du livret de famille
- une photocopie de la Carte vitale
- deux Relevé d'Identité Bancaire ou postal
- une photocopie du titre de séjour pour les étudiants étrangers

En l'absence de dossier complet, vous ne pourrez pas être autorisé à commencer vos stages hospitaliers, ni percevoir aucune rémunération.

Vous avez jusqu'au 23 septembre 2016 pour constituer votre dossier en ligne et transmettre les documents complémentaires listés ci-dessus.

Les gestionnaires des étudiants hospitaliers se tiennent à votre disposition pour toute précision utile (inscriptions.etudiants@chru-strasbourg.fr).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments respectueux.

LA DIRECTRICE DU PÔLE AFFAIRES
MÉDICALES, RECHERCHE, QUALITÉ ET
STRATÉGIE MÉDICALE TERRITORIALE



ARMELLE DREXLER